

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0014045

178155

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : MS 72 Société : Retraité

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : YOUNES TAHAR

Date de naissance : 01/01/1938

Adresse : groupe B. Rue. 91 N°73 El ouelfa. Casablanca

Tél. : 06.58.06.92.57 Total des frais engagés : 542.000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/10/2023

Nom et prénom du malade : YOUNES Kefour Age : 100247

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Infection - Mes pratiques

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca - yfc Le : 10/10/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09				
10				
11				
12				
13				

Dr BETTACHE Achraf
Médecin Généraliste
Medecin: 06 45 55 00 52
Qultat: 06 45 55 00 52
N°: 30-N36

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL OULFA Dr. S. HASSAN N°: 06 45 55 00 52 Tél: 05 22 81 32 92 INPE : 092025964	09/10/23	542,80

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
O.D.F	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS	
	25533412	21433552			
	00000000	00000000			
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			
O.D.F	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DEBUT D'EXECUTION	
	25533412	21433552			
	00000000	00000000			
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			
O.D.F	DATE DU DEVIS			FIN D'EXECUTION	
	25533412	21433552			
	00000000	00000000			
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			
O.D.F	DATE DE L'EXECUTION			VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	
	25533412	21433552			
	00000000	00000000			
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			
O.D.F	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			COEFFICIENT DES TRAVAUX	
	25533412	21433552			
	00000000	00000000			
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. BETTACHE ACHRAF

Médecine Générale

Lauréat de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

Pr. BETTACHE Achraf
Médecine Générale
Bd Oued Tassaout 80
Casablanca
Tél: 06 45 55 06 54



الدكتور بطاش أشرف

الطب العام

خريج كلية الطب والصيدلة
بالدار البيضاء

ORDONNANCE

Casablanca, le :

09/10/2023

Keltorn

168,20

Augment

14-116

(S.P.)

40,00 x 2

Polge 200

(S.P.)

89,50

Apixol nasal

(S.P.)

89,50

Apixol spray

(S.P.)

102,60

Acnes 5

(S.P.)

53,00

Debtane gel buccal

(S.P.)

542,86

14-31

PHARMACIE EL OULFA
PHARMACEUTIQUE
N°54, Bd Oued Tassaout Oulfa Casablanca
Tél: 05 22 91 32 92

Dr. BETTACHE Achraf
Médecine Générale
Bd Oued Tassaout 80
Casablanca
Tél: 06 45 55 06 54

Maphar
Bd Alkimi N° 6, Q1,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Daktarin gel buccal t40g
P.P.V : 53,00 DH

6 118001 180745

8 032578 479676

LOT 230464
2026/05
PPC : 89,50 DH

PPU: 168,20 DH
LOT: 651862
PER: 04/25

LOT: 111
PER: JUN 2025
PPV: 102 DH 60

30 أقراص
ملبسة

LOT: 2526
PER: 08-25
P.P.V: 40DH00

8 051128 636987

LOT 221129
2025/12
PPC : 89,50 dh

~~PHARMACIE FA. OULFA
PHARMACIE FA. OULFA
Dr. S. S. Oulfa
N°54, Bd Oued Hassan 132 92
Casablanca~~